

Dossier de Presse

30 JUIN 2015



ECO2 : une nouvelle signature pour des modèles plus respectueux de l'environnement et plus économiques

Depuis plus de 20 ans, le Groupe Renault est engagé en faveur d'une mobilité durable pour tous. Il a été le premier, en 2007, à lancer eco², une signature permettant à ses clients d'identifier facilement les véhicules les moins émetteurs de CO₂ et les plus sobres à l'usage.

Aujourd'hui, Renault poursuit sa politique de réduction de son empreinte sur l'environnement en proposant une nouvelle signature. Pour une meilleure lisibilité, cette dernière conserve la même appellation, mais les critères de la signature ECO2 sont renforcés pour mieux répondre aux attentes du marché et pour être encore mieux perçue par l'automobiliste. Au sein de la gamme Renault, cette signature est désormais destinée à une sélection des versions par modèle, les plus basses en émissions de CO₂.

La nouvelle signature ECO2 illustre la démarche de progrès continu adoptée par la marque Renault pour baisser les émissions CO₂ à l'usage de ses véhicules thermiques.

Elle répond également à la politique environnementale du Groupe Renault qui a pour stratégie la réduction de son empreinte carbone mondiale, de 3% par an en moyenne par véhicule vendu, et la réduction de l'empreinte environnementale de chaque modèle, de génération en génération, lors de toutes les étapes du cycle de vie de ses véhicules, de la conception à la destruction.

Sommaire

01

ECO2 : une nouvelle signature pour des véhicules thermiques plus écologiques, plus sobres et plus économiques

Proposer des moteurs affichant les meilleurs niveaux d'efficacité énergétique	03
Valoriser les progrès technologiques de Renault	03
Nouvelle signature, nouveau logo	04
Mieux respecter l'environnement tout en étant plus économique	05
Rester pionnier en proposant des véhicules toujours plus sobres et plus respectueux de l'environnement	05

02

ECO2 : une nouvelle signature qui témoigne de la réduction continue de l'empreinte environnementale des véhicules Renault

Renault s'engage à réduire son empreinte carbone	07
Diminuer l'empreinte environnementale de génération en génération sur l'ensemble du cycle de vie du véhicule	08

01

ECO2 : une nouvelle signature pour des véhicules thermiques plus écologiques, plus sobres et plus économiques

Le Groupe Renault lance une nouvelle signature ECO2, aux modalités d'application plus sélectives que la précédente.

“ECO2 exprime la volonté de Renault de proposer à ses clients une gamme de versions thermiques performantes accessible au plus grand nombre possible pour réduire à la fois l’empreinte carbone et être plus frugale sur la ressource pétrole.” - Jean-Philippe Hermine,
Directeur du Plan Environnement
du Groupe Renault

Proposer des moteurs affichant les meilleurs niveaux d'efficacité énergétique

Destinée aux véhicules thermiques de la marque Renault, la nouvelle signature ECO2 met en avant une sélection de versions les plus basses en émissions de CO₂ par modèle.

Les nouveaux critères d'obtention de la signature ECO2 évoluent par rapport à l'ancienne signature eco² qui était attribuée à l'ensemble des versions des véhicules particuliers situées en-dessous du seuil de 120 g/km de CO₂, qui sortaient d'usines certifiées ISO 14001 et qui étaient recyclables à au moins 85 %, et depuis 2011, contiennent des matières plastiques issues à au moins 7 % du recyclage.

La nouvelle signature ECO2 permet ainsi d'identifier immédiatement, au sein de l'offre Renault, la motorisation la plus sobre du modèle, par type de carburant et de boîte de vitesses. L'automobiliste est également assuré que cette version bénéficie d'une efficacité énergétique parmi les meilleures de son segment.

Valoriser les progrès technologiques de Renault

La nouvelle signature ECO2 reflète dorénavant, de façon dynamique et évolutive, les progrès technologiques réalisés par Renault en matière de réduction des émissions CO₂ sur la gamme de ses véhicules thermiques.

Le Groupe Renault inscrit en effet sa stratégie environnementale dans une démarche de progrès continu de ses véhicules thermiques, d'une part pour réduire leur empreinte environnementale de génération en génération, et d'autre part, pour les positionner aux meilleurs niveaux de performance énergétique sur le marché.

L'attribution de la signature ECO2 sur les versions des véhicules thermiques Renault sera donc régulièrement revue, pour tenir compte des avancées technologiques de la marque.

Depuis quelques années, cette stratégie inédite initiée par Renault a été reprise par un grand nombre de

01

constructeurs automobiles qui ont mis en place une signature qui valorise les véhicules les moins impactants pour l'environnement au sein de leurs gammes respectives.

En 2015, la nouvelle signature ECO2 permet de cibler de façon encore plus sélective les groupes motopropulseurs qui affichent les meilleurs niveaux d'efficacité énergétique.

Nouvelle signature, nouveau logo

Depuis le mois de juin 2015, les versions des nouveaux modèles bénéficiant des critères de sélection ECO2 reçoivent un badge qui est apposé sur la carrosserie, au niveau de la porte de coffre.

Kadjar, premier modèle éligible à la nouvelle signature ECO2

Dans ses versions diesel Energy dCi 110, boîte manuelle et boîte automatique EDC, Kadjar est le premier véhicule de la gamme Renault à recevoir la nouvelle signature ECO2. Avec seulement 99 g/km de CO₂, ces versions affichent des émissions de CO₂ les plus basses du segment C des crossovers, toutes marques confondues.



À partir de septembre 2015, la nouvelle signature ECO2 distinguera les versions les plus efficaces des modèles Renault déjà commercialisés à ce jour en Europe. Les groupes motopropulseurs des futurs véhicules Renault seront, quant à eux, développés pour être éligibles à la nouvelle signature ECO2 dès leur lancement.

01

Au sein de l'offre Renault existante, les versions suivantes sont éligibles à ECO2 :

Clio & Clio Estate Clio Clio & Clio Estate	Energy dCi 90	82 g de CO ₂ /km
	Energy TCe 90	97 g de CO ₂ /km
	Energy TCe 90 GPL	95 g de CO ₂ /km
Captur	Energy dCi 90	95 g de CO ₂ /km
	Energy dCi 90 EDC	99 g de CO ₂ /km
Scénic & Grand Scénic	Energy dCi 110	105 g de CO ₂ /km
Kadjar	Energy dCi 110	99 g de CO ₂ /km
	Energy dCi 110 EDC	99 g de CO ₂ /km
Nouvel Espace	Energy dCi 130	116 g de CO ₂ /km

(Valeurs CO₂ pour motorisations Euro 6)

Mieux respecter l'environnement tout étant plus économique

Pour le Groupe Renault, il n'existe pas d'innovation utile sans qu'elle soit partagée par le plus grand nombre. Ces progrès doivent être accessibles économiquement, non seulement pour profiter à tous, mais aussi pour réduire, par un effet d'échelle, l'impact environnemental.

“Avec les versions ECO2, le client fait coup double, car les groupes motopropulseurs qui émettent le moins de CO₂ à l'usage sont aussi les plus sobres.” - Jean-Philippe Hermine, Directeur du Plan Environnement du Groupe Renault

La signature ECO2 illustre l'engagement du Groupe Renault en faveur d'une mobilité durable pour tous. Elle encourage l'achat de véhicules thermiques plus respectueux de l'environnement tout en étant plus économiques à l'usage.

Cette stratégie complète les efforts pionniers du Groupe Renault pour développer des solutions de mobilité encore plus respectueuses de l'environnement mais toujours plus accessibles à un maximum de clients. Sa gamme de véhicules 100 % électriques ou l'exploration du véhicule hybride rechargeable présenté sur le prototype de recherche EOLAB en sont les parfaits exemples.

Rester pionnier en proposant des véhicules toujours plus sobres et plus respectueux de l'environnement

Dès 2007, le Groupe Renault a été le premier constructeur à lancer une signature environnementale, appelée eco². Cette appellation permettait aux consommateurs d'identifier au sein de l'offre du Groupe Renault, les versions des modèles les plus respectueuses de l'environnement dont les critères d'attribution couvraient les étapes-clé du cycle de vie des véhicules : l'usage, mais aussi la fabrication et la fin de vie.

Pour recevoir la signature eco2, le véhicule devait :

- émettre moins de 120 g/km de CO₂ ;
- être fabriqué dans une usine certifiée ISO 14001 ;
- être recyclable à au moins 85 %, et contenir des matières plastiques issues à au moins 5 % du

01

recyclage. Ce critère a été renforcé en 2011 à 7 % de matières plastiques recyclées.

Aujourd'hui, 100 % des sites de production du Groupe Renault sont certifiés ISO14001. Ils le sont depuis 2008. Le management environnemental mis en œuvre au quotidien dans les sites de fabrication permet de réduire progressivement les consommations d'énergie et d'eau ainsi que les émissions aqueuses et atmosphériques. Ces résultats sont régulièrement audités et certifiés. Ils contribuent ainsi à réduire l'empreinte environnementale des véhicules de génération en génération.

Les véhicules du Groupe Renault produits en Europe contiennent 30 % de matières recyclées, et ce taux passera à 33 % en 2016. Renault est leader dans l'intégration de plastiques issus du recyclage dans la masse de plastiques utilisés par véhicule, avec un taux de 13 % en 2014. Ce taux ne cesse d'évoluer puisque Nouvel Espace affiche un taux de 20 % de plastiques recyclés.

Les véhicules du Groupe Renault produits en Europe sont également recyclables à 85 % et valorisables à 95 %. L'intégration de matières recyclées comme le plastique ou le cuivre contribue ainsi à réduire les impacts environnementaux liés à la phase d'extraction et de production de ces matériaux.

02

ECO2 : une nouvelle signature qui témoigne de la réduction continue de l'empreinte environnementale des véhicules Renault

Depuis 20 ans, le Groupe Renault fonde sa politique environnementale sur le management du cycle de vie de ses véhicules, de l'extraction des matières premières nécessaires à leur fabrication jusqu'à leur recyclage en fin de vie, en passant par leur production, distribution, utilisation et entretien. Cette politique vise à réduire l'empreinte environnementale des véhicules du Groupe, de génération en génération.

Le Groupe Renault considère qu'améliorer l'efficacité énergétique des véhicules thermiques est un levier essentiel pour lutter contre le réchauffement climatique.

Renault s'engage à réduire son empreinte carbone

Cette démarche fait écho à l'engagement de l'entreprise, dans le cadre du plan stratégique Renault Drive The Change, de réduire son empreinte carbone mondiale* de 3 % par an en moyenne, par véhicule vendu dans le monde entre 2010 et 2016 et l'empreinte environnementale de ses véhicules tout au long de leur cycle de vie, une première mondiale dans l'industrie automobile.

Pour rappel, l'empreinte carbone correspond aux émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique.

Le Groupe Renault est en bonne voie pour atteindre son objectif. Entre 2010 et 2014, l'entreprise a ainsi évité les émissions de 10,1 millions de tonnes de CO₂, ce qui à titre d'exemple, correspond aux émissions annuelles d'une ville européenne de plus de 900 000 habitants par an.

Le Groupe Renault poursuit son action et la nouvelle signature ECO2 contribuera au développement de ces excellents résultats. Car l'usage d'un véhicule représente environ 85 % de l'empreinte carbone d'un véhicule. Les versions ECO2 étant plus sobres que les autres, elles minimisent aussi l'emploi de carburant fossile. Et moins de carburant utilisé, c'est moins de CO₂ émis par sa combustion à l'usage, et donc moins de CO₂ émis par son extraction et son raffinage.

Les versions ECO2 ne sont pas les seules à alléger l'empreinte carbone du Groupe Renault. Pour la 3^e année consécutive, le Groupe Renault se positionne dans le top 3 des constructeurs dont les véhicules particuliers émettent le moins de CO₂ à l'usage en moyenne en Europe**.

Le Groupe Renault consacre chaque année environ 60 % de ses dépenses de recherche et ingénierie avancée pour réduire son impact sur l'environnement. Il est notamment engagé, depuis 2007, dans une démarche de downsizing de ses groupes motopropulseurs thermiques. Il s'agit de réduire la cylindrée du moteur, et donc sa consommation, tout en conservant, voire en améliorant, son niveau de puissance au moyen de turbocompresseurs et d'une combustion optimisée. De plus, les ingénieurs Renault travaillent en permanence sur les fondamentaux du véhicule, afin de baisser sa demande énergétique, principalement fonction de sa masse, de son aérodynamisme et de sa résistance au roulement.

* L'empreinte carbone du Groupe Renault est répartie ainsi : 85 % provient de l'usage des véhicules par les utilisateurs, 11 % de l'utilisation des matières premières pour produire les véhicules et organiser leur recyclage en fin de vie et 4 % des usines, de la logistique et des activités tertiaire.

** Moyenne annuelle des émissions CO₂ mixtes homologuées en cycle NEDC des immatriculations de véhicules particuliers du Groupe Renault dans 23 pays de l'Union Européenne.

02

L'offre du Groupe Renault comprend ainsi des véhicules thermiques particulièrement sobres. À fin 2014, elle comptait déjà 4 versions sous la barre des 100 g/km de CO₂ : Renault Twingo, Clio, Captur et Mégane.

En 2015, 14 des 19 versions lancées émettront également moins de 100 g/km de CO₂. Kadjar dans sa version Energy dCi 110 réalise l'exploit de n'émettre que 99 g/km de CO₂, quelle que soit sa boîte de vitesses. Avec de tels résultats, Kadjar affiche des émissions de CO₂ les plus basses du segment C des crossovers.

Quant au véhicule porte-drapeau du haut de la gamme Renault, Nouvel Espace propose une version à 116 g/km de CO₂, grâce à des moteurs sobres qui animent une caisse aérodynamique allégée de 250 kg par rapport à Espace IV long.

La diminution des émissions de CO₂ à l'usage pour les véhicules thermiques de la gamme est significative et continue. À titre d'exemple, celles de Clio ont diminué de 22,5 % en 5 ans (106 g/km pour Clio III 1.5 dCi 85 eco² et 82 g/km de CO₂ pour Clio IV Energy dCi 90 ECO2). Cette importante réduction correspond à une économie en termes de consommation de carburant de 1 l/100 km, tout en bénéficiant d'un gain de puissance (85 ch pour Clio III, 90 ch pour Clio IV).

Diminuer l'empreinte environnementale de génération en génération sur l'ensemble du cycle de vie du véhicule

Le Groupe Renault assure et contrôle le respect de son engagement de réduire l'empreinte environnementale de ses véhicules de génération en génération. Il évalue leurs impacts environnementaux sur l'ensemble de leur cycle de vie, en appliquant la méthodologie Analyse du Cycle de Vie (ACV) (*cf ci-dessous*). Cette méthodologie est mise en place chez Renault depuis 2004.

À fin de l'année 2014, 12 modèles représentant 94 % des ventes mondiales de véhicules particuliers et 87 % des ventes totales de véhicules du Groupe, ont fait l'objet d'une ACV complète. L'ACV d'un modèle ECO2 identifie et confirme les progrès réalisés par rapport à la génération précédente.

Les ACV sont réalisées à la fois en amont du cycle de conception des véhicules, pour analyser les impacts et bénéfices environnementaux potentiels des innovations technologiques, et en aval, pour confirmer et mesurer la réduction des impacts environnementaux d'une génération de véhicule à l'autre.

*Une Analyse du Cycle de Vie mesure les cinq principaux impacts potentiels sur l'environnement qu'un véhicule peut générer sur l'ensemble de son cycle de vie : **le réchauffement climatique** et **l'épuisement des ressources naturelles**, considérés comme des impacts environnementaux à l'échelle du globe, ainsi que **la formation d'ozone de basse altitude** (ou ozone photochimique), **l'acidification**, ou encore **l'eutrophisation** (pollution des écosystèmes aquatiques), considérés comme des impacts locaux sur l'environnement.*

Les rapports d'ACV des versions recevant progressivement la nouvelle signature ECO2 seront disponibles sur simple demande sur le site du Groupe Renault : www.group.renault.com.

02

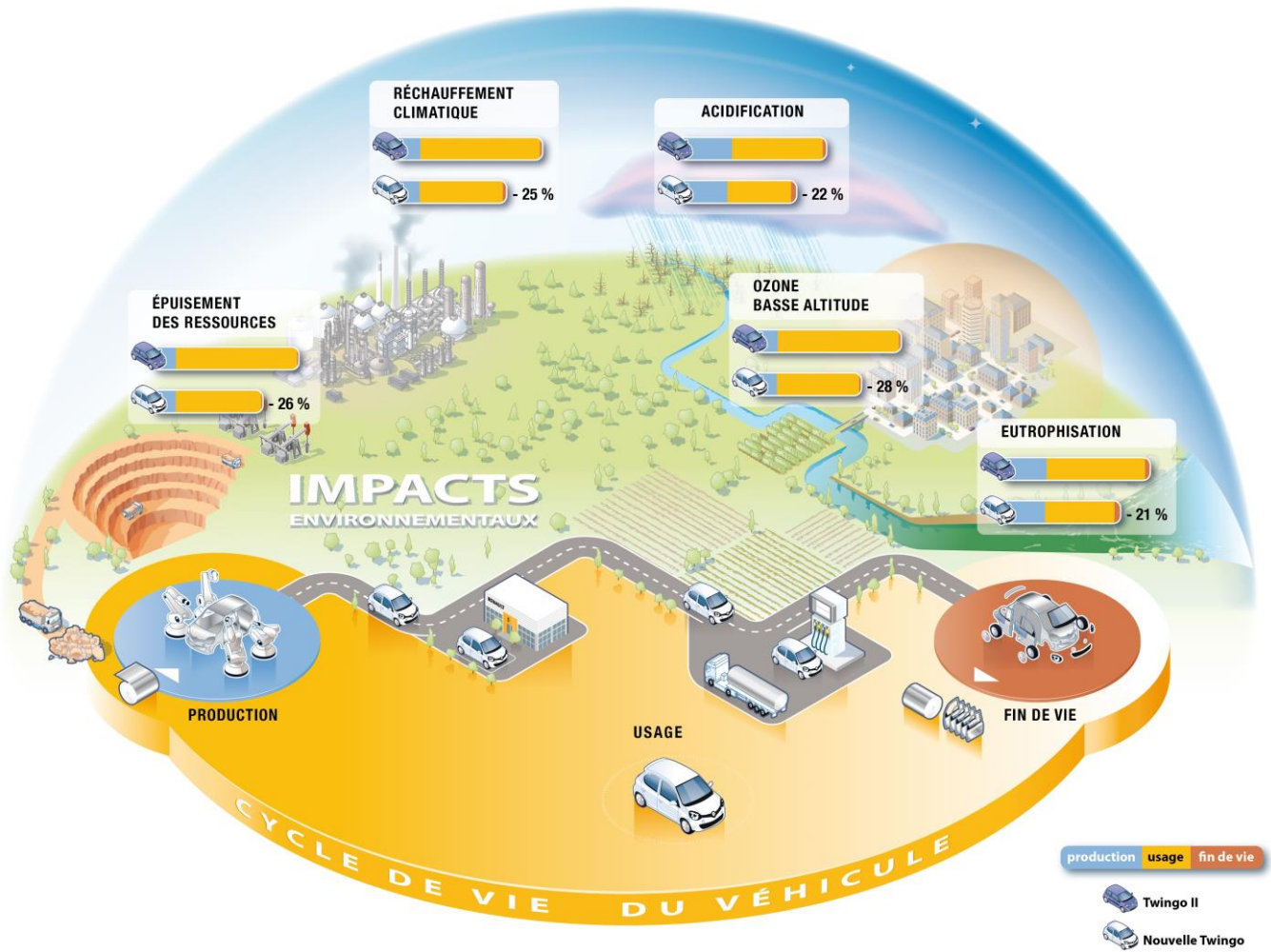


Illustration de la réduction de l'empreinte environnementale de Twingo (entre Nouvelle Twingo et Twingo II).